

## Etats-Unis: Obama pris dans le scandale de l'espionnage généralisé

PAR IRIS DEROEUX  
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 8 JUIN 2013

### *New York, correspondance*

« Ils peuvent presque vous observer formuler vos idées au fur et à mesure que vous les tapez sur votre clavier », a déclaré celui par qui tout est arrivé : un agent du renseignement américain anonyme, se disant « désenchanté », qui a décidé de livrer à la presse des secrets jusqu'ici bien gardés.

Jeudi, le quotidien américain *The Washington Post* et le journal britannique *The Guardian* révélaient l'existence d'un programme de surveillance dont le public n'avait jamais entendu parler : Prism. Ce programme permet à deux agences fédérales, la National Security Agency (NSA, l'Agence de sécurité nationale) et le FBI, de collecter secrètement des informations échangées par des utilisateurs du Web, en comptant sur la coopération de neuf sociétés internet, dont Microsoft, Google, Facebook, Apple, Skype ou Youtube (Twitter n'en fait pas partie).

Le programme aurait été lancé en 2007, à la toute fin du mandat de George W. Bush, au moment où les réseaux sociaux étaient en plein boom et la NSA soucieuse de ne pas en perdre une miette. Puis il fut conservé et développé sous l'administration Obama. L'argument ? La lutte anti-terroriste, Prism devant servir à détecter toute menace potentielle à la sécurité intérieure.



Obama a justifié vendredi l'existence de tels programmes.

L'État fédéral s'est donc mis en quête d'informations (lesquelles ? Ce n'est pas très clair) en épluchant les boîtes mails, les services de discussions en ligne

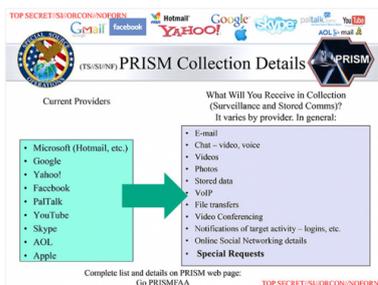
(chat), les chaînes vidéos et les outils de transfert de dossiers... Il suffit de puiser dans les serveurs de sociétés internet, toutes basées dans la Silicon Valley en Californie, par lesquelles transitent des internautes du monde entier. Le renseignement américain ne nie absolument pas l'existence de ce programme. L'affaire prend d'ailleurs une nouvelle dimension puisque le journal britannique *The Guardian* a révélé vendredi que le Royaume-Uni avait bénéficié de ce programme : le GCHQ, l'agence officielle chargée des écoutes, pouvait accéder au programme Prism depuis au moins 2010.

Les autorités américaines, malgré l'ampleur des protestations, ont décidé d'assumer. Vendredi midi, lors d'une conférence de presse, Barack Obama a insisté sur le fait que les données ainsi collectées appartenaient « seulement à des étrangers, résidant hors des États-Unis », que le programme était efficace pour lutter contre le terrorisme et surtout « légal ». Arguant qu'un « compromis » était nécessaire entre sécurité nationale et protection de la vie privée, le président américain a insisté : ces programmes « ne sont pas secrets dans le sens où, dans le cas des appels téléphoniques, tous les membres du Congrès ont été informés. Les commissions ad hoc du renseignement sont pleinement informées au sujet de ces programmes, qui ont été autorisés par de larges majorités couvrant les deux partis depuis 2006 ».

En effet, Prism semble être un pur produit du Patriot Act, ce paquet de lois visant à améliorer la sécurité du pays par tous les moyens, voté à la suite des attaques du 11 septembre 2001. Il a été mis en place grâce au « FISA Amendment Act », un amendement voté à plusieurs reprises par le Congrès, la dernière fois en 2012, complétant une loi de 1978 qui encadre le dispositif de surveillance américain à l'étranger. D'où son nom, FISA pour *Foreign Intelligence Surveillance Act*. Il permet aux agences fédérales d'obtenir du tribunal, dit *FISA Court*, une ordonnance leur donnant le droit de surveiller des étrangers, sans mandat, même si la communication ou l'email sont interceptés sur le sol américain.

Prism trouverait encore sa base légale dans la Section 215 du Patriot Act. Elle permet au gouvernement d'obtenir sur ordre secret d'un tribunal des documents appartenant à des entreprises, à partir du moment où ceux-ci s'avèrent « *pertinents et utiles dans le cadre d'une enquête liée à la sécurité nationale* ». C'est donc via cette Section 215 que les agences ont exigé de Microsoft, Google et consort que ces sociétés leur ouvrent leurs portes.

Depuis hier, ces dernières se fendent d'ailleurs de communiqués de presse expliquant qu'elles n'ont pas donné un accès illimité à leur serveur, mais seulement obéit à des « *requêtes de la justice* »... Apple souligne même n'avoir jamais entendu le nom Prism.



Le mode d'emploi de la NSA pour expliquer le programme Prism à ses agents.

Sauf que ces arguments risquent de ne pas suffire. D'abord, parce que les documents récupérés et publiés par le *Washington Post* (notamment cet **incroyable Pdf de la NSA** sur Prism, destiné à circuler en interne, aussi coloré qu'un livre pour enfant) indiquent que Prism permet aussi de collecter des données privées appartenant à des citoyens américains, sur le sol américain, à partir du moment où ceux-ci font partie du cercle élargi de relations d'étrangers étant surveillés. Autrement dit, les Américains comme les étrangers ont de quoi s'indigner.

Les révélations du *Washington Post* pourraient être la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Elles surviennent après une série de scandales portant sur le fonctionnement opaque de l'administration Obama, particulièrement friande de surveillance. Les dernières en date sont une affaire de "fadettes" – mise sous surveillance téléphonique touchant des journalistes d'*Associated Press*, dévoilée le 13 mai (*lire à ce sujet l'article de Thomas Cantaloube*). Il y a eu ensuite la découverte d'un autre programme secret de

surveillance à grande échelle de la NSA. Il concerne cette fois-ci des communications téléphoniques, et fut révélé par *The Guardian* mercredi.

## De quoi faire chanceler l'administration Obama ?

Le **journal anglais** a publié un document secret datant d'avril 2012 : c'est un arrêt du fameux tribunal FISA évoqué plus haut, ordonnant à l'opérateur américain de téléphonie mobile Verizon de fournir quotidiennement à la NSA le relevés des appels de tous ses abonnés! À savoir, la liste des appels passés et reçus, la durée des appels et le lieu où se situent les interlocuteurs, tant aux États-Unis qu'à l'étranger. Sans que ceux-ci n'en soient bien sûr informés ().



Les autorités américaines ont confirmé que ce programme existait bel et bien, qu'il était renouvelé depuis sept ans, qu'il était tout aussi « *légal* » que Prism. James Clapper, le chef du renseignement américain, précise même qu'il est bien dommage que le secret ne soit pas mieux préservé pour assurer la sécurité de la nation...

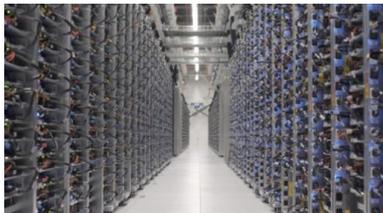
Mais qui fait les frais de ces programmes et sur quels critères ? À quoi servent toutes ces données et combien de temps sont-elles conservées ? Combien coûtent-ils au contribuable américain, qui n'est pas tenu au courant ? Et *quid* des sociétés internet, ou de téléphonie dans le cas de Verizon, censées protéger un minimum la vie privée de leurs clients ? Autant de questions auxquelles Barack Obama ne répond pas et qui agitent désormais la presse américaine, surtout la presse d'opinion et de centre-gauche, ainsi que les associations de protection des libertés civiques.

« *La NSA est-elle en train de conserver ces données en anticipant leur utilité dans le futur ? C'est ce qu'elle a l'air de faire* », notait ainsi vendredi la journaliste Dina Temple-Raston, sur la radio publique américaine NPR. « *Dans le cas Verizon, l'arrêt de la Cour soulève un certain nombre de questions. La plus prégnante*

*étant de savoir si, juge ou pas juge, cela constitue une scandaleuse violation de la vie privée et des droits des Américains ? La réponse à cette question est oui »*, analysait Amy Davidson, **ici** dans le *New Yorker*.

Ces observateurs dénoncent aussi le grand écart de plus en plus visible, voire schizophrène, entre les propos et les actes de Barack Obama, qui, le 23 mai, déclarait encore que la guerre contre la terreur devait s'achever et que Guantanamo devait fermer... Comme il l'avait déjà fait à de nombreuses reprises depuis sa première campagne, en 2008. Le site The New Republic titre ainsi l'une de ses analyses sur le sujet : « *Pire que Bush ?* ».

Interrogé par Mediapart, l'ancien journaliste du *New York Times* Chris Hedges ne s'embarrasse même plus du point d'interrogation. « *Oui, c'est pire que sous George W. Bush* », résume-t-il. Selon cet intellectuel des plus critiques vis-à-vis du fonctionnement de l'État américain, qu'il a notamment décortiqué dans ses ouvrages, *L'Empire de l'illusion* ou *La Mort de l'élite progressiste*, la guerre contre la terreur a donné naissance à « *une guerre contre les libertés civiles, et contre tous ceux qui pourraient éventuellement dénoncer les crimes de l'élite au pouvoir* ».



Un data center de la firme Google. © dr

Il n'est pas le seul à faire ce constat... David Talbot, fondateur du site politique américain Salon, se fend d'un **long éditorial** où il dénonce « *cet état sécuritaire engorgé par les dépenses de la guerre contre le terrorisme, qui a empiété si profondément sur nos libertés civiles que nous devons nous réveiller et nous battre maintenant. Autrement elles seront perdues à jamais* ».

Il souligne encore que, « *ce ne sont pas seulement les Bradley Manning* (jeune soldat dont nous avons fait **le portrait, ici**, aujourd'hui en procès, accusé de « collusion avec l'ennemi » et risquant la prison à perpétuité pour avoir transmis des documents secrets de l'armée américaine à WikiLeaks – nldr) *et Julien Assange qui souffrent de cet Etat 'secret', c'est aussi des hackers et des journalistes en lien avec le réseau des Anonymous ou WikiLeaks, qui sont sujets au harcèlement du FBI, aux détentions dans les aéroports, aux arrestations* ». Indigné, David Talbot en profite pour annoncer le lancement d'un nouveau site d'enquête, nommé *Open America*, afin d'encourager les révélations de ce genre.

Peut-on attendre de ces affaires qu'elles fassent chanceler l'administration Barack Obama ou qu'elles infléchissent un tant soit peu sa politique de lutte antiterroriste ? « *Je peux vous garantir que ça ne changera rien*, tranche Chris Hedges. *Entre autres, parce que ces programmes sont soutenus par les membres des deux partis au Congrès. Personne dans les hautes sphères du pouvoir ne s'y oppose aujourd'hui.* »

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.